

## 478 Adhesive (Transparent & Vert)

### SECTION 1: IDENTIFICATION

<b>Identificateur du produit</b>	478 Adhesive (Transparent & Vert)
<b>Autres moyens d'identification</b>	(Transparent) 30536, 30527, 30517
<b>Autres identifications</b>	(Vert) 30506, 30487, 30467
<b>Usage recommandé</b>	Adhésif.
<b>Restrictions d'utilisation</b>	Inconnu.
<b>Fabricant</b>	Sluyter Company Ltd., 375 Steelcase Road East, Markham, ON, L3R 1G3, Canada, Technical Department, (905) 475-6011, www.sluyter.com
<b>Numéro de téléphone d'urgence</b>	CANUTEC-, 1-888-226-8832, Appeler le 666 sur un téléphone cellulaire
<b>Date de préparation</b>	le 16 mars, 2018

### SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classifié selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015).

#### Classification

Irritation cutanée - catégorie 2; Irritation oculaire - catégorie 2A; Sensibilisation respiratoire - catégorie 1A; Cancérogénicité - catégorie 2; Dangers pour la santé non classifiés ailleurs (DSNCA) - Catégorie 1

#### Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :

Danger

Mention(s) de(s) danger(s) :

Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut irriter les voies respiratoires.

Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseil(s) de prudence :

Prévention :

Se procurer les instructions avant utilisation.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues, et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Identificateur du produit : 478 Adhesive (Transparent & Vert) - Ver. 1

FDS No. : 0142

Date de préparation : le 16 mars, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 02 novembre, 2020

Page 01 de 08

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un Centre antipoison/un médecin/

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Stockage :

Stocker dans un endroit sec. Stocker dans un récipient fermé.

Élimination :

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

#### Autres dangers

Peut constituer un risque d'incendie dans un espace clos.

### SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange :

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
Chlorure de mythylène	75-09-2	60 - 80		Dichlorométhane
Acétone	67-64-1	5 - 10		

### SECTION 4: PREMIERS SOINS

#### Mesures de premiers soins

##### Inhalation

Enlever la source d'exposition ou déplacer à l'air frais. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

##### Contact avec la peau

Laver abondamment à l'eau. Enlever immédiatement les vêtements contaminés, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Demander un avis médical ou consulter un médecin en cas de malaise ou des inquiétudes.

##### Contact avec les yeux

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

##### Ingestion

Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin. Ne pas faire vomir. Ne jamais rien administrer par la bouche à la personne qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. Ne pas faire vomir.

##### Commentaires sur les premiers soins

Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

#### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

En cas d'inhalation : petites quantités Peut causer des effets tels que ceux qui sont décrits pour l'inhalation. Les symptômes peuvent comprendre la toux, une dyspnée, des difficultés respiratoires et une oppression à la poitrine. En cas de contact avec la peau : Peut causer des effets comme ceux qui sont décrits pour le contact cutané. En cas de contact avec les yeux : petites quantités peut causer une très légère irritation. Peut causer une irritation modérée à sévère. Symptômes incluent des yeux rouges, douloureux, et larmoyants. En cas d'inhalation et/ou en cas d'ingestion : petites quantités les symptômes peuvent comprendre la toux, une dyspnée, des difficultés respiratoires et une oppression à la poitrine. Les symptômes peuvent comprendre la toux, la suffocation, l'essoufflement, la respiration difficile ou rapide et le sifflement.

#### Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

##### Organes cibles

Yeux, poumons, système respiratoire.

Identificateur du produit : 478 Adhesive (Transparent & Vert) - Ver. 1

FDS No. : 0142

Date de préparation : le 16 mars, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 02 novembre, 2020

Page 02 de 08

## SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

### Agents extincteurs

#### Agents extincteurs appropriés

Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, mousse extinctrice appropriée, eau pulvérisée ou brouillard d'eau.

#### Agents extincteurs inappropriés

Aucun connu.

### Dangers spécifiques du produit

Ne brûle pas. Ce produit ne présente aucun risque particulier lors d'un feu. Non sensible à une décharge statique. Produits chimiques irritants; produits chimiques toxiques.

### Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Combattre l'incendie à partir d'une distance sécuritaire ou d'un endroit protégé. Endiguer et recueillir l'eau contaminée afin de l'éliminer de façon appropriée.

Un vêtement pour la protection chimique (p. ex. vêtement anti-éclaboussure) et un APRA à pression positive pourraient être nécessaires.

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de données de sécurité. Évacuer les lieux immédiatement. Isoler la zone de danger. Ne pas laisser entrer le personnel superflu ou non protégé. Possibilité d'un retour de flamme et d'une ignition à distance.

### Précautions relatives à l'environnement

Produit concentré : il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement. Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau. Si le déversement se produit dans un bâtiment, empêcher le produit d'entrer dans les drains, les systèmes de ventilation et les espaces clos.

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Produit concentré : NE PAS utiliser des matières combustibles comme la sciure. Endiguer le produit déversé afin de prévenir le ruissellement. Endiguer et récupérer l'eau contaminée en vue de l'éliminer de façon appropriée. Entreposer le produit récupéré dans des récipients appropriés ayant les caractéristiques suivantes : examiner la Section 13 (Données sur l'élimination) de la présente fiche de données de sécurité. Examiner la Section 13 (Données sur l'élimination) de la présente fiche de données de sécurité.

### Autres informations

Communiquer avec le fournisseur et les services d'incendie et d'urgence locaux afin d'obtenir de l'aide. Signaler les déversements aux autorités locales en matière de santé et de sécurité et à celles chargées de la protection de l'environnement, le cas échéant.

## SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

En cas d'utilisation dans un espace clos : prévenir l'exposition cutanée. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate.

### Conditions de sûreté en matière de stockage

Produit concentré : stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : frais, bien ventilé. Stocker dans un récipient fermé. Prévoir un accès facile à l'équipement de protection respiratoire pour l'évacuation d'urgence, en cas de fuite ou de déversement. Adhérer à tous les règlements applicables en matière de santé et de sécurité, et à tous les codes de prévention des incendies et aux codes du bâtiment.

## SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Identificateur du produit : 478 Adhesive (Transparent & Vert) - Ver. 1

FDS No. : 0142

Date de préparation : le 16 mars, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 02 novembre, 2020

Page 03 de 08

**Paramètres de contrôle**

Nom chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
Acétone	500 ppm	750 ppm	1000 ppm		Non établie	
Chlorure de mythylène	50 ppm		500 ppm	1000 ppm		

**Contrôles d'ingénierie appropriés**

Produit concentré : dans un espace clos : ne pas laisser le produit s'accumuler dans l'air dans les zones de travail ou d'entreposage, ou dans les espaces clos. Utiliser une enceinte avec système de ventilation par aspiration à la source, le cas échéant, pour contrôler la quantité de produit dans l'air. Évacuer directement à l'extérieur, en prenant toutes les précautions nécessaires pour protéger l'environnement. Prévoir une douche oculaire dans la zone de travail, s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures. Prévoir une douche d'urgence dans la zone de travail, s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

**Mesures de protection individuelle****Protection des yeux et du visage**

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

**Protection de la peau**

Produit concentré : porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

**Protection des voies respiratoires**

Produit concentré : si les concentrations dans l'air sont supérieures aux limites d'exposition permises ou si elles sont inconnues, utiliser un respirateur homologué NIOSH. Choisir les appareils respiratoires selon la forme et la concentration des contaminants dans l'air et conformément à OSHA (29 CFR 1910.134) ou CSA Z94.4-02. Obtenir l'avis de votre fournisseur de protection respiratoire.

**SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES****Propriétés physiques et chimiques de base**

<b>Apparence</b>	Liquide havane - vert claire.
<b>Odeur</b>	Aromatique (Chlorure de mythylène)
<b>Seuil olfactif</b>	Pas disponible
<b>pH</b>	Pas disponible
<b>Point de fusion/Point de congélation</b>	Sans objet (fusion); < 0 °C (32 °F) (congélation)
<b>Plage d'ébullition</b>	40 - 55 °C (104 - 131 °F)
<b>Point d'éclair</b>	Pas disponible
<b>Taux d'évaporation</b>	Pas disponible
<b>Inflammabilité (solides et gaz)</b>	Ne brûle pas.
<b>Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité</b>	Pas disponible (supérieure); Pas disponible (inférieure)
<b>Tension de vapeur</b>	400 mm Hg à 20 °C
<b>Densité de vapeur</b>	> 1
<b>Densité relative (eau = 1)</b>	> 1
<b>Solubilité</b>	Pratiquement insoluble dans l'eau
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	Pas disponible
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Pas disponible
<b>Température de décomposition</b>	Pas disponible

Identificateur du produit : 478 Adhesive (Transparent & Vert) - Ver. 1

FDS No. : 0142

Date de préparation : le 16 mars, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 02 novembre, 2020

Page 04 de 08

**Viscosity** Pas disponible (dynamique)

**Autres informations**

**État physique** Liquide

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Réactivité**

Inconnu.

**Stabilité chimique**

Habituellement stable.

**Risque de réactions dangereuses**

Inconnu.

**Conditions à éviter**

Flammes nues, étincelles, décharge électrostatique, chaleur et autres sources d'ignition. Accumulation de charge électrostatique. Congélation.

**Matériaux incompatibles**

Agents oxydants (p. ex. peroxydes), acides forts (p. ex. acide chlorhydrique), bases fortes (p. ex. hydroxyde de sodium).

**Produits de décomposition dangereux**

Inconnu.

## SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Les renseignements présentés ci-dessous s'appliquent au produit original, à moins d'indications contraires.

**Voies d'exposition probables**

Inhalation; contact avec la peau; contact oculaire; ingestion.

**Toxicité aiguë**

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Acétone	30000 mg/kg (lapin) (4 heures d'exposition)	5800 mg/kg (rat) (4 heures d'exposition)	> 16000 mg/kg (lapin)
Chlorure de mythylène		> 2000 mg/kg (rat)	> 2000 mg/kg (rat)

**CL50 (Inhalation)**

Sans objet.

**DL50 (Ingestion)**

Sans objet.

**DL50 (Cutané)**

Sans objet.

**Corrosion/Irritation cutanée**

L'expérience sur les humains montre une légère irritation. Les symptômes peuvent comprendre une légère rougeur et un gonflement.

**Lésions oculaires graves/Irritation oculaire**

L'expérience sur les humains montre une irritation oculaire sévère. Peut causer une irritation oculaire sévère selon les renseignements relatifs à des matières très semblables. Symptômes incluent des yeux rouges, douloureux, et larmoyants. La vapeur irrite aussi les yeux.

**Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique**

**Inhalation**

Les symptômes peuvent comprendre la toux, une dyspnée, des difficultés respiratoires et une oppression à la poitrine.

Identificateur du produit : 478 Adhesive (Transparent & Vert) - Ver. 1

FDS No. : 0142

Date de préparation : le 16 mars, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 02 novembre, 2020

Page 05 de 08

### Absorption par la peau

Les symptômes peuvent comprendre des rougeurs, des éruptions cutanées, un gonflement et des démangeaisons.

### Ingestion

Peut causer des effets tels que ceux qui sont décrits pour l'inhalation.

### Danger par aspiration

Peut être entraîné dans les poumons (aspiré) en cas d'ingestion ou de vomissement. Les symptômes peuvent comprendre la toux, la suffocation, l'essoufflement, la respiration difficile ou rapide et le sifflement.

### Cancérogénicité

Nom chimique	CIRC	ACGIH®	NTP	OSHA
Acétone	Non évaluée	A4	Non listée	Non listée
Chlorure de mythylène	Groupe 2A	A3		Non listée

N'est pas un cancérogène.

Signification des abréviations

Groupe 3 = Inclassables quant à sa cancérogénicité pour l'humain.

### Toxicité pour la reproduction

#### Développement de la progéniture

Peut nuire à l'enfant en gestation.

#### Fonction sexuelle et la fertilité

N'est pas réputé pour causer des effets sur les fonctions sexuelles ou la fertilité. En cas d'inhalation : en cas d'inhalation et/ou en cas d'ingestion.

#### Effets sur ou via l'allaitement

Aucun renseignement n'a été trouvé.

### Mutagénicité sur les cellules germinales

N'est pas un mutagène.

Aucune donnée n'a été recueillie sur: Corrosion/Irritation cutanée, Lésions oculaires graves/Irritation oculaire, Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées, Sensibilisation respiratoire ou cutanée, Effets d'interaction

## SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Aucun renseignement environnemental n'a été trouvé.

### Écotoxicité

Aucun renseignement n'a été trouvé.

#### Dangers aigus pour le milieu aquatique

Nom chimique	CL50 pour les poissons	CE50 pour les crustacés	CEr50 pour les plantes aquatiques	CEr50 pour les algues
Acétone	12600 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 48 heures)			
Chlorure de mythylène	193 mg/L (Pimephales promelas (tête-de- boule); 96 heures)			140 mg/L (Lemna minor (lentille d'eau); 48 heures)

#### Dangers à long-terme pour le milieu aquatique

Nom chimique	CSEO pour les poissons	CE50 pour les poissons	CSEO pour les crustacés	CE50 pour les crustacés
Acétone	5540 mg/L (Oncorhynchus			

Identificateur du produit : 478 Adhesive (Transparent & Vert) - Ver. 1

FDS No. : 0142

Date de préparation : le 16 mars, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 02 novembre, 2020

Page 06 de 08

mykiss (truite arc-en-ciel); 21 jours)

#### Persistence et dégradation

On considère qu'il ne se dégrade pas rapidement, parce qu'aucune donnée relative à sa dégradabilité n'est accessible.

#### Potentiel de bioaccumulation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

#### Mobilité dans le sol

Aucun renseignement n'a été trouvé.

#### Autres effets nocifs

Ce produit contribue à la formation de composés organiques volatils.

### SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

#### Les méthodes d'élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale. Communiquer avec les autorités environnementales locales afin de connaître les méthodes d'élimination ou de recyclage approuvées pour votre juridiction. Ce produit et son récipient doivent être éliminés comme des déchets dangereux. NE PAS vider dans des égouts, sur le sol ou dans un cours d'eau. Ne pas réutiliser les récipients vides. Éliminer ou recycler les récipients vides dans une installation d'élimination des déchets approuvée.

### SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
TMD au Canada	1593	Dichloromethane	6.1	III
TMD au Canada	1133	Adhesifs	Quantités exceptées	

**Dangers environnementaux** Sans objet

**Précautions spéciales** Veuillez noter : Lisez des consignes de sécurité, SDS et des procédures d'urgence avant de manipuler.

#### Transport en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Sans objet

**Autres informations** En contenants allant jusqu'à 5 litres – cela est expédié comme Quantités exceptées. Si l'envoi dépasse 500 kg, cela est expédié comme Quantités exceptées – DICHLOROMETHANE (SOLUTION) DE CLASSE 6.1 PG III.

### SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

#### Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Cette section n'est pas exigée par le SIMDUT.

### SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

**Cote de danger NFPA** Santé - 2 Inflammabilité - Non affecté. Instabilité - 2

**Selon :** Chlorure de mythylène

**FDS préparée par** Sluyter Company Ltd

**Numéro de téléphone** 905-475-6011

**Date de préparation** le 16 mars, 2018

Identificateur du produit : 478 Adhesive (Transparent & Vert) - Ver. 1

FDS No. : 0142

Date de préparation : le 16 mars, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 02 novembre, 2020

Page 07 de 08

**Date de la plus  
récente version  
révisée**

le 02 novembre, 2020

**Indicateurs de  
révision**

Le contenu suivant de la FDS a été modifié le 02 novembre, 2020:  
SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE; Protection des  
voies respiratoires.

**Avis**

Cette fiche signalétique a été préparée par Sluyter Company Ltd. Les renseignements de cette  
fiche signalétique sont offerts pour vous guider lors de l'exposition à ce produit. Sluyter  
Company Ltd. rejette expressément toute garantie expresse ou implicite, et n'assume aucune  
responsabilité quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des données aux présentes. Les données  
de cette FS ne s'appliquent pas à l'utilisation de tout autre produit ou de tout autre procédé.

---

Identificateur du produit : 478 Adhesive (Transparent & Vert) - Ver. 1

FDS No. : 0142

Date de préparation : le 16 mars, 2018

Date de la plus récente  
version révisée : le 02 novembre, 2020

Page 08 de 08